

CONDITIONS GÉNÉRALES DU PACK PRO

La carte Hertz Pro est une carte personnelle, non cessible et réservée aux résidents français (hors DOM TOM) et pour des locations effectuées en France continentale. Elle demeure la propriété d'Hertz et ne peut être utilisée que par les membres de la société dont le nom figure sur la carte.

Le Pack Pro permet à son titulaire de bénéficier d'avantages tarifaires sur les locations de véhicules et de matériels ainsi que de l'adhésion directe au programme de fidélité Gold Plus Rewards.

I. AVANTAGES TARIFAIRES POUR LES VÉHICULES DE TOURISME ET UTILITAIRES :

Des tarifs préférentiels seront octroyés au titulaire du Pack Pro dans les agences Hertz en France continentale, sous réserve de disponibilité du véhicule ou du matériel demandés.

Ces tarifs seront valables 12 mois après l'achat d'un Pack Pro.

4 formules tarifaires sont proposées en fonction du besoin kilométrique du client. Chaque formule propose pour 1 an des tarifs préférentiels pour les locations de véhicules de tourisme, de véhicules utilitaires et les locations de moyenne durée.

Grille tarifaire S : de 50 à 100 km/jour en fonction de la durée de location. La formule au mois inclut 1500 km.

Grille tarifaire M : de 100 à 200 km/jour en fonction de la durée de location. Par mois, la formule inclut 3000 km.

Grille tarifaire L : de 125 à 250 km/jour en fonction de la durée de location. La solution au mois inclut 3750 km.

Grille tarifaire XL : de 150 à 300 km/jour en fonction de la durée de location. La formule au mois inclut 4500 km.

Le détail de ces grilles est remis au comptoir des agences Hertz proposant le Pack Pro avec le formulaire d'adhésion. La grille tarifaire choisie ne pourra pas être modifiée pendant les 12 mois d'adhésion.

Les tarifs incluent :

- La suppression partielle de la franchise dommages (CDW)
- La suppression partielle de la franchise vol (TP)
- Le supplément conducteur additionnel
- Jusqu'à 40% de réduction sur le supplément appliqué aux jeunes conducteurs (moins de 25 ans).
- L'assistance 24H/24 et 7J/7.

Le Pack Pro n'inclut pas : les frais annexes et les options. Leur coût dépend du type de location et sera détaillé au comptoir lors de l'achat d'un Pack Pro.

II. AVANTAGES TARIFAIRES POUR LES MATÉRIELS DE SECOND OU GROS ŒUVRE :

Réduction de 20% sur le tarif Pro en vigueur dans les agences Hertz Equipement proposant ce type de matériel.

Informations et réservations en agence Hertz ou par téléphone :

* Véhicules légers et utilitaires : 0825 861 861 (N°indigo : 0,15 € TTC/mn)

* Matériels Hertz Equipement : 0825 874 874 (N°indigo : 0,15 € TTC/mn)

III. ACCES DIRECT AU PROGRAMME DE FIDELITE

Lors de sa souscription à l'offre Pack Pro, le client peut adhérer au programme de fidélité Hertz réservé aux meilleurs clients. Pour en bénéficier, le client devra fournir son adresse e-mail complète, valide et lisible sur le formulaire d'adhésion du Pack Pro. Un e-mail lui sera ensuite envoyé avec un lien internet lui permettant de s'inscrire et de bénéficier ainsi de tous les avantages suivants :

- Comptoirs prioritaires dans plus de 1000 agences dans le monde
- Points de fidélité Gold Plus Rewards cumulables dans les agences Hertz participantes en Europe et dans le reste du monde. Ces points sont ensuite échangeables contre des locations Hertz gratuites. Description du programme sur hertz.fr, rubrique « Fidélité ».
- Des offres promotionnelles régulières.

IV. CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Le Titulaire du Pack Pro doit être âgé de 21 ans minimum. Pour bénéficier des avantages du Pack Pro, le Titulaire doit effectuer ses locations en France continentale. Il doit être habilité à la conduite d'un véhicule, conformément aux Conditions générales de Location et aux règles de qualification Hertz ou franchisés Hertz en vigueur (âge, permis et moyens de paiement acceptés suivant la catégorie du véhicule loué).

L'acceptation de l'offre implique de communiquer toutes les informations demandées sur le formulaire d'adhésion de la brochure qui doit être renvoyé à Hertz Pro - BP 38 -13410 Lambesc. Formulaire également disponible dans les agences Hertz.

Après confirmation de l'adhésion par le Titulaire, Hertz adresse un accusé de réception par voie électronique à l'adresse email du Titulaire qui entraîne l'acceptation définitive de l'offre.

V. REGLEMENT DE LA CARTE HERTZ PRO

Le Pack Pro est délivré moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de 39 € (renouvelable annuellement au prix de 29 €). Il donne lieu à l'émission d'une carte qui sera établie au nom de la société du client. Le coût d'une carte supplémentaire est de 5 € avec un maximum de 5 cartes émises pour une seule société.

Son règlement peut être effectué :

- Par carte bancaire sur hertz.fr ou en réponse à un e-mail envoyé par

Hertz pour finaliser l'achat du Pack choisi.

- Par chèque bancaire à l'ordre de Hertz Pro - BP 38 -13410 Lambesc.
- Directement au comptoir, la carte Hertz Pro sera alors facturée sur le contrat de location souscrit par le client.

Le Titulaire reçoit sa carte Hertz Pro dans un délai de 2 à 3 semaines.

Hertz se réserve le droit de ne pas délivrer le Pack Pro en cas d'inexactitude ou d'insuffisance des informations fournies. Dans ce cas, Hertz procédera au remboursement de la cotisation éventuellement versée. Hertz peut mettre fin au droit du Titulaire d'utiliser sa carte Hertz Pro et en ordonner la restitution en cas d'inexécution par le titulaire, des obligations résultant de tout contrat conclu par ce dernier avec Hertz ou les partenaires de la carte. Cette décision d'Hertz donnera lieu au remboursement de la dernière cotisation, si la carte n'a jamais été utilisée au cours de l'année. La cotisation entamée est due pour l'année entière et ne pourra donner lieu à un remboursement partiel.

VI. CONDITIONS D'UTILISATION

Les remises et tarifs ci-dessus ne sont en aucun cas cumulables avec d'autres remises ou promotions.

Le Titulaire de la carte Hertz Pro est responsable de l'utilisation de celle-ci. En cas de perte ou de vol de sa carte, le titulaire devra en informer le service Marketing de Hertz France SAS - 1/3, avenue de Westphalie - 78180 Montigny-le-Bretonneux, par lettre recommandée avec accusé de réception. Sur sa demande écrite, une nouvelle carte lui sera délivrée sans coût supplémentaire pour la durée restant à couvrir.

Le Pack Pro est valable 1 an à compter de la date d'émission, et sera renouvelé par décision du porteur, moyennant paiement de la cotisation applicable au moment du renouvellement. Hertz se réserve le droit de ne pas la renouveler.

Le Titulaire du Pack Pro a l'obligation de respecter les présentes conditions, sans exception, et ne peut en aucun cas se faire rembourser ou vendre les produits et services liés à l'utilisation de cette carte.

La possession d'un Pack Pro ne garantit pas la disponibilité d'un véhicule ou d'un matériel.

Les locations effectuées au moyen du Pack Pro sont soumises aux conditions générales de location Hertz ou franchisés Hertz en vigueur au moment de la prise en charge du véhicule et mentionnés au dos du contrat de location. La carte Hertz Pro n'est pas un moyen de paiement. Au départ de la location, le Titulaire de la carte doit présenter une carte bancaire à son nom et acceptée par Hertz.

Hertz ne saurait être, en aucun cas, tenu responsable des litiges nés entre le titulaire d'un Pack Pro et les prestataires autres que Hertz.

Tout litige pouvant naître entre le Titulaire (ayant contracté en qualité de commerçant) d'un Pack Pro et Hertz, sera de convention expresse, de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Versailles, ou de tout autre juridiction au seul choix de Hertz ou de ses franchisés et affiliés.

L'usage d'un Pack Pro implique l'acceptation, sans réserve ni restriction des présentes conditions.

VII. DISPOSITIONS FINALES

Conformément à la loi Informatique et Libertés, nous vous précisons que la transmission des informations qui vous sont demandées n'a pas un caractère obligatoire. Ces informations sont destinées exclusivement à Hertz et/ou ses filiales et/ou franchisés pour le traitement de votre demande. Toute demande incomplète est susceptible de ne pas être accueillie par Hertz.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant auprès de :

Hertz France SAS- Service Marketing- 1/3, avenue de Westphalie - 78180 Montigny-le-Bretonneux

Les conditions mentionnées ci-dessus sont modifiables par Hertz à tout moment et sans préavis.

**Pour tous vos besoins
de location de 1 jour à 1 an**

Véhicules légers et utilitaires :

▶ N°indigo 0825 861 861
0,15 € TTC/mn

**Equipements de second œuvre,
gros œuvre ou petits matériels :**

▶ N°indigo 0825 874 874
0,15 € TTC/mn